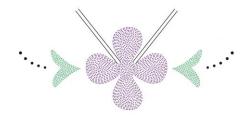
National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls



Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées Processus de collecte de la vérité - Première partie Séances de consignation des déclarations Hôtel Bonaventure Montréal, Québec



PUBLIC

14 mars 2018

Déclaration - volume no 288

Madeleine Dubé Echaquan

Déclaration recueillie par Jayme Menzies

INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450 Canotek Road, Ottawa, Ontario, K1J 9G2 E-mail: info@irri.net – Phone: 613-748-6043 – Fax: 613-748-8246

ORDONNANCE

Cette transcription contient des informations qui ont dû être caviardées en vertu de la règle 55 du document Orientation juridique: Règles de pratique respectueuses, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

III

TABLE DES MATIÈRES

14 mars 2018	Page
Témoin: Madeleine Dubé Echaquan	
Déclaration de Madeleine Dubé Echaquan	. 1
Certificat de transcription	. 23
Documents déposés lors de la séance : aucun.	

1	Montréal, Québec
2	La déclaration débute le mercredi 14 mars à 14h00.
3	Mme JAYME MENZIES: OK, ça commence. Moi,
4	je m'appelle Jayme Menzies. Nous sommes le 14 mars et
5	c'est 2h de l'après-midi. Vous devez vous présenter.
6	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
7	autochtone parlée.) Madeleine Dubé (Langue autochtone
8	parlée.) Manawan (Langue autochtone parlée.) Amos
9	(Langue autochtone parlée.)
10	Mme JAYME MENZIES: Je vais vous arrêter
11	pour l'instant et Viviane Niquay va nous expliquer un peu.
12	Mme VIVIANE E. NIQUAY (traduisant pour sa
13	mère Madeleine Echaquan): C'est dans les années '60, ma
14	mère, qui parle de ça, Amos. Elle avait accouché pour ma
15	naissance à moi. Il y avait une madame qui était dans la
16	même chambre avec elle, une madame d'Obedjiwan.
17	Puis la madame, quand elle a accouché, ma
18	mère a accouché avant, puis après ça, c'est la madame qui
19	avait accouché quelques jours, quelques jours, quelques
20	jours, là. Puis là, la madame, ils l'ont amenée à la salle
21	d'accouchement. Puis là ma mère dit «J'entendais la
22	madame, elle criait. Elle criait fort.»
23	Puis là, quelques heures plus tard, la
24	madame arrive dans la chambre, elle dit «C'est la deuxième
25	fois qu'elles font ça pour mon accouchement, ici. Elles

1 m'attachent, complètement pour pas que mon bébé sorte. faut que j'attende le médecin, qu'il arrive.» Elle dit 2 «J'ai attendu le médecin, qu'il arrive. Puis quand il m'a 3 4 détaché, le médecin, mon bébé a sorti tout seul. Puis là elle dit - j'avais mal, j'avais mal - la madame, elle 5 disait ça à ma mère - parce qu'elles m'attachaient, les 6 infirmières. Puis là - elle dit - ce n'est pas la première 7 fois que j'ai eu ça ici. C'est la deuxième fois que j'ai 8 9 ça dans l'hôpital, que les infirmières m'attachent.» 10 Puis elle a dit «Quand j'ai eu ça la première fois, quand elles m'ont attachée, pas longtemps 11 après, mon bébé est décédé. Les grands-mères d'Obedjiwan 12 13 ont dit "Sa tête, sa tête, elles l'ont brisée, parce qu'elles ont essayé de forcer le bébé à sortir."» Puis la 14 deuxième fois, quand elle a accouché, c'est ma mère qui 15 était là, elle a dit «Je pense qu'il va se passer la même 16 chose qu'il s'est passée la première fois que j'ai 17 accouché.» 18 19 Puis là, elle a dit à ma mère «Je ne viens plus accoucher ici, parce que ça fait deux fois elles me 20 font ça, m'attacher, qu'elles m'attachent. C'est la 21 22 deuxième fois qu'elles me font ça, les infirmières. Il faut que j'attende que le médecin arrive.» Elle dit «J'ai 23 souffert beaucoup, beaucoup de perdre mon bébé, 24 d'accoucher, aussi.» 25

1	(Langue autochtone parlée.)
2	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
3	autochtone parlée.)
4	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Quelque temps plus
5	tard, la madame d'Obedjiwan a écrit à ma mère et lui a dit
6	«Mon bébé est décédé. Plus jamais que je ne vais aller
7	réaccoucher. C'est ici que je vais accoucher, à
8	Obedjiwan.» Elle dit «C'est la même chose qu'il s'est
9	passée la première, puis la deuxième fois.»
10	(Langue autochtone parlée.)
11	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
12	autochtone parlée.)
13	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Elle va parler d'une
14	autre madame, quand elle était jeune fille, une autre
15	histoire.
16	Mme JAYME MENZIES: OK.
17	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
18	autochtone parlée.) Marguerite
19	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
20	parlée.)
21	Mme JAYME MENZIES: En premier, l'hôpital
22	qu'elle a parlé dans la première histoire, c'était lequel?
23	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Amos.
24	Mme JAYME MENZIES: Amos.
25	Mme VIVIANE E. NIQUAY: L'autre hôpital,

1	c'est à La Tuque qu'elle va parler quand elle était jeune
2	fille.
3	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: La Tuque
4	(Langue autochtone parlée.) Marguerite (Langue
5	autochtone parlée.)
6	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
7	parlée.)
8	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
9	autochtone parlée.)
10	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
11	parlée.)
12	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
13	autochtone parlée.)
14	Mme VIVIANE E. NIQUAY: OK.
15	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
16	autochtone parlée.)
17	Mme VIVIANE E. NIQUAY: C'était à La Tuque,
18	à l'hôpital La Tuque. Puis ma mère était jeune fille.
19	Puis il y avait une autre jeune fille qui était avec, une
20	jeune fille d'Obedjiwan. Puis elle a dit…
21	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
22	autochtone parlée.)
23	Mme VIVIANE E. NIQUAY: La jeune fille était
24	handicapée, elle avait une canne tout le temps. Puis elle
25	a dit «Durant la nuit, les infirmières s'en allaient voir

1 les jeunes. Elles mettaient en dessous leurs draps pour vérifier si elles ont pissé au lit.» Puis elle dit 2 «Aussitôt qu'elles savaient que quelqu'un avait pissé au 3 4 lit, l'infirmière tirait à terre avec la jeune fille qui était handicapée.» Elle dit «Elles changeaient juste les 5 draps, mais elles s'occupaient de la jeune fille qui était 6 handicapée.» 7 Puis ma mère se levait durant la nuit aller 8 9 l'aider de changer, puis d'aller placer dans le lit. Elle 10 dit «Elle criait fort parce qu'elle avait mal, la fille. Elle avait mal.» Puis elles faisaient souvent ça, les 11 infirmières. Durant la nuit, elles s'en allaient tirer, 12 13 puis elles tiraient sur la -- à terre, là. Puis elle dit «Elles ont fait ça souvent, les infirmières -- la fille qui 14 était handicapée.» La madame a toujours eu la canne? 15 Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: Oui. 16 Mme VIVIANE E. NIQUAY: Je m'en souviens de 17 ça. Elle était handicapée, la madame. 18 Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue 19 autochtone parlée.) 20 Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone 21 22 parlée.) Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: Hm, hm. 23 Mme VIVIANE E. NIQUAY: Ça s'est passé à La 24 25 Tuque, à La Tuque une de ses tantes qui travaillait là, à

La Tuque. Puis elle dit «Un moment donné, un bébé est 1 décédé. Puis il y avait deux femmes qui travaillaient là-2 bas.» Puis là, elles ont dit «On va aller à l'enterrement 3 de bébé.» Puis elles sont allées à l'enterrement de bébé. 4 Elles l'ont mis dans un cercueil, le cercueil de 5 (inaudible), un petit cercueil. Elles l'ont mis là, le 6 bébé. Elles l'ont enveloppé comme un drap, un drap blanc. 7 Puis elles ont dit «On va te suivre, on va aller, nous 8 autres, au cimetière», la tante à ma mère qui travaillait 9 10 là. Puis elles ont été là, au cimetière. Elle 11 dit «Aussitôt qu'on est arrivé au cimetière - elle dit -12 13 elles ont enlevé dans le cercueil, le bébé. Elles l'ont lancé dans le trou. Elles ne l'ont pas mis comme il faut. 14 Elles l'ont lancé, puis elles l'ont enterré là. Puis le 15 16 cercueil, elles l'ont ramené à l'hôpital. Elle dit, la tante à ma mère, elle a dit «On 17 avait de la peine, qu'on a vu ce qui s'est passé, qu'est-ce 18 19 qu'elles faisaient les enfants, les bébés, quand ils étaient décédés, on avait de la peine. On avait mal à 20 cause qu'on voyait comment qu'est-ce qu'elles faisaient, 21 22 eux autres, là, enterrer un bébé.» Elles ne l'ont pas pris comme il faut, le bébé, le mettre dans le trou. Elles 23 l'ont lancé comme ça. On dirait que c'était un objet, on 24 25 dirait que ce n'était pas un être humain.

1	Mme JAYME MENZIES: L'hôpital La Tuque c'est
2	l'hôpital le plus proche de la communauté, c'est ça?
3	Mme VIVIANE E. NIQUAY: C'était ça avant.
4	C'était là avant à La Tuque qu'on s'en allait eux autres,
5	là.
6	Mme JAYME MENZIES: OK. (Inaudible.)
7	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Oui.
8	Mme JAYME MENZIES: (Inaudible.)
9	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Oui, avec le train.
10	Il partait de Kesik (phon.)?
11	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: Kesit.
12	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Ils embarquaient de
13	Kesit (phon.) pour aller à l'hôpital.
14	Mme JAYME MENZIES: (Langue autochtone
15	parlée.)
16	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: Hm. hm.
17	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
18	parlée.)
19	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
20	autochtone parlée.) J'avais deux. C'était un gars, puis
21	une fille. (Langue autochtone parlée.) La Tuque
22	(Langue autochtone parlée.)
23	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Elle parle qu'elle a
24	eu des jumeaux, qu'a accouchés ma mère. Il y avait un
25	garçon et une fille. Puis elle dit «Quand j'ai accouché,

pas longtemps après, une infirmière vient me donner une 1 piqure.» Puis, là, elle a dit «Pourquoi cette piqure-là?» 2 Elle dit «Tantôt on va venir te voir, le médecin va venir 3 4 te voir.» Elle dit que pas longtemps, le médecin 5 Il dit «Ton bébé est décédé. La fille est 6 arrive. décédée, mais ton garçon est ici. On va le garder, ton 7 bébé, ici, le garçon.» Puis là, elle a dit au médecin «Je 8 9 vais l'amener à Manawan. Je veux l'amener à Manawan.» Le 10 médecin n'a pas voulu qu'elle l'amène à Manawan, sa fille, pour aller l'enterrer, à Manawan. 11 Elle dit «Moi, je pense, peut-être qu'ils 12 13 ont fait la même chose que ma tante m'avait racontée pour La Tuque, qu'est-ce qu'ils faisaient. Peut-être la même 14 chose qu'ils ont fait ça.» 15 «Puis un moment donné - elle dit - j'avais 16 accouché à La Tuque aussi, puis mon bébé était décédé à La 17 Tuque.» Puis le médecin avait dit à ma mère «Je te donne 18 19 congé. Retourne à Manawan», puis à La Tuque, ca. Puis là, ma mère a dit «Je veux l'amener, mon bébé. Je veux 20 l'enterrer à Manawan.» Puis le médecin a dit «Non, tu ne 21 22 peux pas l'emmener. Tu ne peux pas l'amener. Tu vas le laisser ici.» 23 Elle dit «Peut-être qu'ils ont fait la même 24 25 chose que ma tante, qu'est-ce qu'elle m'avait raconté,

25

qu'est-ce qui s'était passé à La Tuque pour aller 1 l'enterrer. Peut-être qu'ils ont fait ça.» Pourquoi 2 qu'ils font ca, les médecins? Pourquoi qu'ils font ca 3 4 aujourd'hui, les médecins, de ne pas laisser les mamans amener leur bébé. 5 «Ça fait, moi, je me dis, ça fait trois fois 6 qu'il se passe ça», ma mère. Quand on est allé à Sept-Îles 7 pour ma sœur Lorianna. Mon père, en premier, qui a été à 8 9 Joliette, aller voir ma sœur parce qu'il avait eu un appel 10 de Manawan. Puis mon père est allé vérifier que c'était vraiment ma sœur. Mon père, il sait. Il était grand le 11 bébé. On dirait qu'il était 9 à 10 mois, 11 mois. Mais le 12 13 lendemain, ma mère s'en va à Joliette aller rejoindre mon père. Quand elle est arrivée là, ma mère a vérifié. Elle 14 a dit «Ce n'est pas mon bébé.» Elle dit «Mon bébé était 15 petite. Elle avait 2 mois et demi mon bébé.» 16 C'était à la fin du mois d'octobre quand ils 17 ont dit qu'elle était décédée, ma sœur. Puis ils lui ont 18 19 demandé d'aller l'amener à l'église. Celle qui s'occupe de ça, elle n'a pas voulu qu'on l'amène à l'église. Ils ont 20 dit «On va l'amener directement dans un -- enterrée.» Ils 21 22 l'ont enterrée. Elle dit «Ce n'est pas un cercueil qu'on a mis là.» 23 M. ARMAND ECHAQUAN: En styrofoam. 24

Mme VIVIANE E. NIQUAY: En styrofoam.

Ce

n'était pas un cercueil. «Mais le styrofoam était grand -1 il dit - puis le bébé était gros là-dedans.» Puis là, ils 2 ne l'ont pas mis dans le cimetière Saint-Pierre. Ils l'ont 3 4 mis à l'extérieur. C'est à un kilomètre, à peu, près, du cimetière Saint-Pierre, qu'ils l'ont mis. Il y avait un 5 champ de blé d'Inde dans ce temps-là, un champ de blé 6 d'Inde. Maintenant, ce n'est plus un champ de blé d'Inde, 7 c'est un terrain de soccer qui est là. L'autre bord du 8 9 champ, c'est là qu'ils l'ont mise. Aujourd'hui, il y a des 10 bâtisses, là. Juste au bord du chemin, ils l'ont enterrée, mais pas au bord, bord, mais ma mère, puis mon père disait 11 que c'était au bord du chemin. Mais aujourd'hui, il y a 12 13 des bâtisses. Puis mon père disait, il a demandé au 14 monsieur: 15 - «Pourquoi c'est là qu'on met en terre?» 16 - Il dit «Là-bas, le cimetière n'a plus de place. C'est 17 ici qu'on va continuer.» 18 19 Puis là il a dit le monsieur -- ma mère -- mon père a dit: 20 - «On va mettre une croix.» - Puis le gars a dit «On ne peut pas mettre une croix.» Il 21 22 a dit «On ne peut pas mettre une croix», parce que le bébé n'était pas baptisé. 23 - Puis ma mère a dit «Bien oui, ma fille était baptisée.» 24 25 Le 14 août en 1973, ma sœur a été baptisée parce que je

25

m'en souviens, j'avais 12 ans. Là, ils ont dit «Il est 1 baptisé, mon bébé.» Ils n'ont pas voulu mettre la croix. 2 3 Ils n'ont pas voulu mettre (inaudible). Ils ont fait ça, 4 eux autres. Aujourd'hui, eux autres, ils ont de la 5 misère à cause de ca. Les deux sont malades. Qu'est-ce 6 qu'ils ont passé avant. Ils ont pris beaucoup de boisson. 7 Ils parlaient souvent quand ils étaient saouls en disant 8 «Personne n'aimait ta sœur, ils ne s'occupent pas des 9 10 enfants, ils ne s'occupent pas, personne, même celui qui travaille du conseil de bande de Manawan», parce qu'elle 11 est encore sur la liste de bande, ma sœur. Il est encore 12 13 actif, son dossier. On a fait la demande à l'État civil. On ne trouve pas le certificat de décès. 14 Mme JAYME MENZIES: C'est quoi son nom? Le 15 16 nom de votre sœur? Mme VIVIANE E. NIQUAY: Lorianna. 17 Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue 18 19 autochtone parlée.) Mme VIVIANE E. NIQUAY: Un mois après, il y 20 a eu un autre décès, d'un autre enfant. Puis ma mère est 21 22 allée demander à la maman: - «Où tu l'as enterré, toi, ton bébé?» 23 - La madame a dit «Cimetière Saint-Pierre.» 24

- «Pourquoi, moi, je l'ai mis à l'extérieur du cimetière

1	Saint-Pierre? Est-ce que c'est avant le cimetière Saint-
2	Pierre que tu l'as mis?», elle a dit, ma mère, à la madame,
3	devant moi.
4	- Elle a dit «Oui, je l'ai mis en dedans du cimetière.»
5	- Puis là, elle, elle se demande «Pourquoi je l'ai mis à
6	l'extérieur du cimetière?»
7	Quand ils sont allés enterrer, mon père
8	disait «Ils n'ont pas creusé.» (Langue autochtone parlée.)
9	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
10	autochtone parlée.)
11	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
12	parlée.)
13	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
14	parlée.)
15	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Ils n'ont pas creusé
16	plus que ça, là. «Un petit peu», dit mon père. Ils ont
17	creusé pas beaucoup, là.
18	Mme JAYME MENZIES: Il n'y avait pas de
19	documents de détails de raison de décès non plus?
20	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Je ne m'en souviens
21	plus. Je suis allée ma mère et mon père sont allés
22	chercher des archives à l'hôpital de Joliette. J'en ai des
23	papiers de ça.
24	Mon père nous disait «On ne m'a jamais
25	demandé de faire l'autopsie.» Puis dans les papiers, c'est

1	écrit que les parents étaient d'accord de faire l'autopsie.
2	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
3	parlée.)
4	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Oui. Il a dit «J'ai
5	écrit mon nom, signature, de donner les organes à
6	Lorianne.» Mais il a dit «Je n'ai jamais signé un papier»,
7	quand est décédée ma sœur. Parce que j'ai tous les papiers
8	de Lorianna: certificat de naissance, puis
9	Même, j'avais demandé le curé, je suis
10	allée le voir plusieurs fois pour lui demander le
11	certificat de décès de ma sœur, mais il ne l'avait pas. Il
12	me disait «Je n'ai pas de certificat de décès ici.» Mais
13	il dit «Écoutez, Viviane - il dit - après que ta sœur est
14	décédée, il y a deux enfants qui sont décédés après. Mais
15	eux autres je l'ai. Je me demande pourquoi, ta sœur, je ne
16	l'ai pas. Ils ne me l'ont pas envoyé.» Il disait ça.
17	Mais 2010 2006, 2010-2014, j'avais
18	demandé au conseil de bande pour la liste de bande, là.
19	Puis il est encore là actif, son dossier. Même Pierre-Paul
20	avait appelé pour la carte d'assurance-maladie, puis il a
21	donné le nom, la date de naissance de ma sœur. Il a dit
22	«La madame qui m'a répondu: "Écoutez, monsieur, elle y a 44
23	ans. C'est elle-même qui devrait appeler ici."» C'est ça
24	qu'elle a dit. (Langue autochtone parlée.)
25	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: Hm, hm.

1	Mme JAYME MENZIES: Alors vous pensez a des
2	choses d'autres qui sont arrivées à votre famille? J'ai
3	l'impression à vous écouter que vous pensez qu'il y en a
4	encore. Non? Est-ce que je suis incorrecte?
5	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Je ne sais pas.
6	Parce que la dernière année qu'on a reçu la carte
7	d'assurance de ma sœur, d'assurance-maladie, c'est en '79,
8	qu'on a reçu la carte d'assurance-maladie. Parce que je
9	m'en souviens parce que la première fois que j'ai accouché,
10	ma deuxième fois que j'ai accouché, en '79. Puis là ils
11	avaient reçu la carte.
12	Puis ma mère l'avait donnée à un monsieur.
13	Elle dit «Quelques années plus tard, elle a demandé au le
14	monsieur "Est-ce que tu peux faire des recherches, parce
15	que je reçois tout le temps la carte d'assurance-maladie de
16	ma fille?"» Puis là je vous le dis, le monsieur est
17	décédé. Il a dit que la madame a toute gardé les affaires
18	de son mari et elle m'a dit, la madame, «Je vais faire des
19	recherches, chercher dans les boîtes au printemps.»
20	(Langue autochtone parlée.)
21	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
22	parlée.)
23	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Pour ma sœur,
24	Lorianna, on a fait, on a rencontré la police à Manawan,
25	pour faire une plainte. C'est la semaine passée qu'on a

1	ça, aller faire la plainte pour nous aider de faire aller
2	plus loin, aller chercher c'est quoi, c'est quoi qui s'est
3	passé.
4	On a un témoin de ça. Parce que la
5	travailleuse sociale était là. Puis elle a vu aussi quand
6	elle est née, ma sœur. Elle a dit qu'elle était prête à
7	aller témoigner. Elle s'appelle [travailleuse sociale].
8	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
9	autochtone parlée.)
10	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Il ne faut pas
11	qu'ils arrêtent les démarches de faire des recherches, de
12	continuer ça comme ce qu'on est en train de faire, de
13	continuer à faire ça, des démarches de faire des
14	recherches. Peut-être qu'eux autres aussi sont en train de
15	faire des recherches: c'est qui leur père, c'est qui leur
16	mère? Peut-être qu'ils sont en train de faire ça eux autres
17	aussi, nos enfants.
18	On n'avait pas ça à Sept-Îles, ma mère puis
19	mon père, pour ma sœur Lorianna.
20	Mme JAYME MENZIES: OK. Est-ce que les
21	autres membres de la famille ont parlé à Sept-Îles aussi?
22	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Quand on est allé à
23	Sept-Îles, on était juste trois: (lui, moi, comme?)
24	conjoint.
25	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone

1	parlée.)
2	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Mais mon autre
3	belle-mère ne voulait pas qu'on est allé à Sept-Îles.
4	Mme JAYME MENZIES: À Sept-Îles, est-ce
5	qu'il y avait une demande spécifique que vous avez laissée
6	avec l'enquête ou avec le commissaire?
7	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Pardon?
8	Mme JAYME MENZIES: Est-ce que vous avez une
9	demande spécifique, spéciale?
10	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Oui. Oui. C'était
11	nous autre en premier qu'on avait passé. Quand le début de
12	l'audience, c'était nous autres en premier, à passer
13	l'audience.
14	Mme JAYME MENZIES: Et c'était quoi
15	exactement? C'est quoi votre but?
16	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Notre but?
17	Mme JAYME MENZIES: Oui.
18	Mme VIVIANE E. NIQUAY: De trouver ma sœur,
19	de nous aider parce que, nous autres, à l'État civil, on ne
20	trouve pas le certificat de décès, d'aller plus loin,
21	d'aller chercher quelque part. Peut-être que les avocats,
22	eux autres, peut-être que les autres personnes seraient
23	capables d'aller plus loin, de chercher des démarches pour
24	ma sœur.
25	Mme JAYME MENZIES: Pour (inaudible) d'une

façon ou d'une autre.

Mme VIVIANE E. NIQUAY: Hm. Oui. Parce 2 qu'en 2005, il y avait une Cri qui est arrivée à Manawan. 3 4 Moi, je n'étais pas là, mes parents n'étaient pas là en 2005. Mais ils n'avaient pas été à Ottawa. Il y avait une 5 jeune fille qui était arrivée. Puis là, elle a dit «Je 6 viens voir mon père, puis ma mère qui viennent d'ici, 7 qu'ils m'ont dit qu'ils viennent d'ici, mes parents.» Elle 8 9 a dit «Je pense qu'ils s'appellent Echaquan, Boniface.» 10 Mais j'avais un oncle qui s'appelait Boniface Echaquan. Mais lui, mon oncle, il n'a jamais eu 11 d'enfant, jamais eu d'enfant, mon oncle. Puis le monde, 12 13 les personnes qui ont vu la fille, elles disaient qu'elle avait les cheveux longs, la peau brune. Elles disent «On 14 n'a pas pensé de demander que Boniface n'a jamais eu 15 d'enfants, de dire Boniface n'a pas d'enfant, il n'a pas eu 16 d'enfant.» Mais Boniface, mon oncle, a élevé trois filles, 17 là (inaudible). Puis depuis ce temps-là, on n'a pas de 18 19 nouvelles d'elle. Je ne sais pas si ma sœur (inaudible). Mme JAYME MENZIES: Est-ce que vos parents 20 ont des idées pour comment on devrait commémorer votre 21 22 sœur? Comment l'enquête pourrait (inaudible)? Quelque chose que l'enquête fait, on fait un rapport pour le 23 gouvernement et des choses comme ça, mais il y a aussi 24 25 d'autres tâches. On veut honorer les mémoires des femmes.

1	Est-ce qu'il y a une façon que ça serait appropriée dans
2	votre communauté ou une façon que ça serait appropriée à
3	eux?
4	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
5	parlée.) Lorianna.
6	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
7	autochtone parlée.)
8	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Seulement qu'ils
9	veulent nous aider d'aller plus loin, les recherches, aller
10	plus loin des recherches. On a besoin d'aide, aller plus
11	loin pour faire des recherches.
12	Mme JAYME MENZIES: OK, une chose qui peut
13	nous aider: vous avez dit que vous avez eu des documents
14	des archives de Joliette?
15	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Hm, hm.
16	Mme JAYME MENZIES: Si vous avez quelques
17	documents que vous pouvez envoyer des copies, on peut
18	commencer là. OK? Parce que ça va nous aider un peu si
19	vous pouvez les partager. Et puis je ne sais pas qu'est-ce
20	qu'on peut faire, mais on peut certainement récupérer les
21	lettres des institutions, des choses comme ça.
22	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
23	parlée.) Sept-Îles.
24	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
25	parlée.)

1	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
2	parlée.) … Sept-Îles.
3	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
4	parlée.)
5	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
6	parlée.)
7	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
8	parlée.)
9	Mme VIVIANE E. NIQUAY (traduisant pour son
10	père Armand Echaquan): OK. Mon père, je pense, on avait
11	donné des papiers à Sept-Îles pour ça. Puis aussi la
12	police de Manawan, on a donné les papiers pour ça.
13	Mme JAYME MENZIES: OK. Il l'avait déjà
14	fait?
15	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Oui. On l'a déjà
16	fait parce qu'on a passé l'audience à Sept-Îles. C'était
17	supposé passer en plein milieu de Pakuashipi. Pakuashipi,
18	il était pas là. Il y avait une tempête, là.
19	Mme JAYME MENZIES: Oui, j'étais là.
20	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Oui, puis c'était en
21	plein milieu de ça qu'on avait passé.
22	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
23	parlée.)
24	Mme JAYME MENZIES: Est-ce que vous avez
25	d'autres sentiments, histoires que vous voulez partager?

1	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
2	parlée.)
3	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
4	autochtone parlée.)
5	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Non.
6	Mme JAYME MENZIES: Et vous autres? Est-ce
7	que vous avez d'autres commentaires?
8	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
9	parlée.)
10	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
11	parlée.) en avion (Langue autochtone parlée.)
12	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
13	parlée puis traduisant) J'étais toute seul autour d'ici à
14	aller voir - ma sœur - là-bas quand elle était décédée en
15	avion.
16	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
17	parlée.) je ne voulais pas qu'ils viennent avec
18	(inaudible). Ce n'était pas elle. (Langue autochtone
19	parlée.)
20	Mme VIVIANE E. NIQUAY: Tu voulais l'amener
21	à Manawan, quand c'est arrivé, ma mère, puis ils n'ont pas
22	voulu. Ils n'ont pas voulu de l'amener. Même le chef de
23	Manawan était là.
24	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
25	parlée.)

24

25

1 Mme VIVIANE E. NIQUAY: Il était là, le chef, puis ils n'ont pas voulu. Ils ne voulaient rien 2 savoir. Ils ne voulaient pas qu'ils l'amènent à Manawan. 3 4 Parce que l'intervenante lui disait j'avais parlé à l'intervenante qui était là en '73 - elle 5 disait «J'avais été la veille, famille au foyer pour le 6 bébé attikamek qui était là», il y avait un foyer. Il 7 avait été la veille. Puis elle a dit, la madame a dit 8 9 «Oui, le bébé Echaquan a eu son congé. Il va bien, puis ta 10 petite sœur était au-dessus de la table avec une petite chaise. Puis elle y avait les cheveux noirs, la peau 11 brune. Elle dit - Elle était souriante, puis on dirait un 12 13 bébé qui n'était pas malade», elle disait ça. Puis là elle disait «Elle va bien, elle a changé beaucoup, elle mange 14 beaucoup, elle boit beaucoup», la madame qui avait son 15 16 foyer, là. Puis elle a dit «Cinq heures et demie du 17 matin, j'ai reçu un appel. Bébé Echaquan est décédé. Puis 18 19 je me prépare, puis je m'en vais voir, puis je m'en vais la voir au foyer. Puis quand je suis arrivée là, ici celle 20 qui était là, celle qui s'occupait des patients dans ce 21 22 temps-là était là. Puis là elle a dit - Il y avait un monsieur qui était là. Le monsieur, c'était la première 23

fois que je le voyais, puis c'est la dernière fois que j'ai

vu là le monsieur. Le monsieur, il m'a fait sortir dans la

1	cuisine. "Toi, sors d'ici parce que je ne veux pas te voir
2	ici"», il a dit à la travailleuse sociale. Puis là, la
3	madame a dit «Je suis sortie de la cuisine, puis je suis
4	allée au salon. Puis là eux autres étaient là avec le
5	monsieur. Je ne sais pas ce qu'ils faisaient. Je ne sais
6	pas ce qu'ils disaient. Puis là, quand ils sont arrivés
7	les parents, la travailleuse sociale est allée les voir,
8	puis ils l'ont accompagné, aller à l'enterrement.» Puis
9	c'est elle le témoin qui l'a vue. Parce qu'elle a dit «Je
10	l'ai vue quand ils sont allés enterrer à l'extérieur du
11	cimetière.» C'est ça.
12	M. ARMAND ECHAQUAN: (Langue autochtone
13	parlée.)
14	Mme VIVIANE E. NIQUAY: (Langue autochtone
15	parlée.)
16	Mme MADELEINE DUBÉ ECHAQUAN: (Langue
17	autochtone parlée.)
18	Mme JAYME MENZIES: On va arrêter ici.
19	L'audience est levée à 14h50.
20	
21 22	
23	
24	
25	
26	

1	CERTIFICAT DE TRANSCRIPTION
2	
3	Je, Véronique Olivier, certifie que la présente est une
4	transcription véritable et conforme à l'enregistrement
5	numérique fourni de la présente audience.
6	
7	
8	Végoragio Oliviez
9	- Colouran Carrier
10	Véronique Olivier, 31 mars 2018